

**Résolutions adoptées
Assemblée Générale Ordinaire
de la Banque Attijari de Tunisie du 04/04/2025
Statuant sur l'exercice clos le 31 Décembre 2024**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2024, et après lecture du rapport général des commissaires aux comptes y relatif, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées arrêtées au 31/12/2024, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de donner quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2024.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du résultat bénéficiaire, dégagé au titre de l'exercice 2024 à hauteur de **232 388 335,713** Dinars et décide de l'affecter comme suit :

BENEFICE DE L'EXERCICE	232 388 335,713
REPORT A NOUVEAU	156 788 503,695
RESULTAT A REPARTIR	389 176 839,408
RESERVES DE REINVESTISSEMENT	75 000 000,000
DIVIDENDES	210 000 000,000
REPORT A NOUVEAU	104 176 839,408

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi le montant des dividendes à cinq Dinars par action (5 Dinars) et fixe la date de détachement pour le 08 Avril 2025 et la date de paiement pour le 11 Avril 2025.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, fixe la somme annuelle brute et globale de Trois Cent Cinq Mille Dinars (305 Mille Dinars) au titre des jetons de présence pour l'exercice 2024 pour les membres du Conseil d'Administration.

Les membres des comités règlementaires percevront en outre une somme annuelle brute et globale de Deux Cent Cinquante Six Mille et Cinq Cent Dinars (256,5 Mille Dinars) en rémunération de leurs travaux au sein des réunions desdits comités au cours de l'exercice 2024.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à la majorité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir été informée de la fin du 2ème mandat du commissaire aux comptes, le Cabinet « DATN Membre de Deloitte Touche Tohmatsu », représenté par M. Jaouhar BEN ZID, et compte tenu de la proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer le Cabinet « Consulting and Financial Firm – Baker Tilly Tunisie (membre indépendant de Baker Tilly International) », représenté par Monsieur Walid BEN AYED, en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de ratifier la nomination par cooptation de Monsieur Talel EL BELLAJ en tant que membre du Conseil d'Administration, coopté par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 31/05/2024, en remplacement de Monsieur José REIG ECHEVESTE démissionnaire, et ce, pour le reste du mandat actuel des administrateurs prenant fin à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes relatifs à l'exercice 2026.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission d'emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés, à hauteur de 300 millions de dinars, en une ou plusieurs émissions sur trois exercices à partir de 2025, et délègue au Conseil d'Administration, les pouvoirs nécessaires afin d'arrêter les montants successifs, les modalités et les conditions d'émission. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2027.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer au Directeur Général le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et les conditions de l'emprunt.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions et responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, Membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance, et ce, en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts, publications et autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

Résolutions adoptées
Assemblée Générale Extra Ordinaire
de la Banque Attijari de Tunisie du 04/04/2025
Statuant sur l'exercice clos le 31 Décembre 2024

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social de la banque, le portant de 210.000.000 à 250.000.000 dinars. Cette augmentation sera réalisée par l'incorporation de réserves d'un montant de 40.000.000 dinars et l'émission de 8.000.000 nouvelles actions, d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune. Ces actions seront attribuées gratuitement aux actionnaires existants selon un ratio de quatre (4) actions nouvelles pour chaque vingt et une (21) actions anciennes. Les nouvelles actions portent jouissance depuis le 1er janvier 2025.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :
« Le capital social est fixé à 250 000 000 dinars, divisé en 50 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, toutes entièrement libérées à la souscription, réparties de la manière suivante :

Du point 1 au point 23 : inchangé

Ajout d'un nouveau point n° 24 : « 8 000 000 actions nominatives d'une valeur de cinq (5) dinars chacune, représentant l'augmentation de capital par incorporation de réserves, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 avril 2025, sur proposition du Conseil d'Administration du 21 février 2025. »

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour accomplir les formalités juridiques et pratiques de l'augmentation du capital, constater la réalisation de cette augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité



**BILAN APRES AFFECTATION
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024
(UNITE : en milliers de Dinars)**

	Note	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF			
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	1 731 173	1 542 904
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers *	(1-2)	404 608	717 046
AC3- Créances sur la clientèle *	(1-3)	7 320 653	7 017 446
AC4- Portefeuille-titres commercial	(1-4)	29 283	20 962
AC5- Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 927 220	1 589 385
AC6- Valeurs immobilisées	(1-6)	149 597	142 366
AC7- Autres actifs	(1-7)	641 144	611 434
TOTAL ACTIF		12 203 678	11 641 543
PASSIF			
PA1- Banque Centrale, CCP	(2-1)	0	0
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers *	(2-2)	34 154	39 497
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle *	(2-3)	10 635 556	10 046 911
PA4- Emprunts et ressources spéciales	(2-4)	78 809	99 808
PA5- Autres passifs	(2-5)	557 377	580 075
TOTAL PASSIF		11 305 896	10 766 291
CAPITAUX PROPRES			
CP1- Capital		210 000	210 000
CP2- Réserves		579 959	504 818
CP4- Autres capitaux propres		3 646	3 646
CP5- Résultats reportés		104 177	156 789
CP6- Résultat de la période		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		897 782	875 252
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		12 203 678	11 641 543



Etat de l'évolution des capitaux propres

	Capital	Réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde avant affectation du résultat au 31/12/2024	210 000	184 959	320 000	3 646	156 789	232 388	1 107 782
Affectation approuvée par l'AGO du 04-04-2025	0		75 000	0	0	(75 000)	0
Dividendes	0	0	0	0	(52 612)	(157 388)	(210 000)
Solde après affectation du résultat au 31/12/2024	210 000	184 959	395 000	3 646	104 177	0	897 782

Liste des membres du Conseil d'Administration Année 2025

- Dénomination sociale : Banque Attijari de Tunisie « Attijari bank »
- Adresse : 24, Rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord – 1080 Tunis
- Capital social : 210.000.000 DT.

Nous vous transmettons la Composition nominative du Conseil d'Administration et le cursus des membres, leurs principales activités professionnelles et leurs mandats dans d'autres conseils selon la loi n° 47-2019 du 29 mai 2019 :

M. Moncef CHAFFAR Président du conseil	• Ex-PDG de banques et ex Vice-Gouverneur de la BCT. • Président du Conseil d'Administration d'Attijari bank Tunisie.	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	• Président du Conseil d'Administration à Attijari Assurance (Tunisie) :
--	--	---	--

M. Mohamed EL KETTANI	• PDG d'Attijariwafa bank • Responsable de la Banque Commerciale du Maroc • DGA Responsable des crédits et des activités parabancaires à la BCM • DG responsable du Pôle Banque de Financement et d'Investissement à la BCM.	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	• Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank, Attijariwafa bank Europe, OGM SA Wafa, Corp et BCM Corporation • Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank. • Administrateur à Wafa Assurance, Wafa salaf et wafa immobilier • Président du Conseil d'Administration de Conseil Fondation Actua et Fondation Attijariwafa bank , • Administrateur à : Attijari Egypt, Attijari CBAO, Attijari Mali ; Andalucaharthage, Sté Ivoirienne, Al MADA, CIMIR, CGEM, Fondation ONA, • Président de l'association gestion centre des TPE Solidaire
M.Talat EL BELLAJ (Coopté en remplacement de M. Jose REIG ECHEVESTE démissionnaire	• Ex- DirecteurGénéral Délégué au sein du Groupe Attijariwafa bank Maroc.	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. *(Nomination par cooptation en vertu du PV CA du 31/05/2024 pour le reste du mandat)	• Administrateur au sein de la Sté Ivoirienne de Banque cote D'Ivoire ; • Administrateur au sein de la Sté Camerounaise de Banque ; • Administrateur au sein de l'Union gabonaise de Banque

M. Boubker JAI	• Ex-Responsable au niveau de la Banque Commerciale du Maroc • Ex-Responsable au niveau du groupe Attijariwafa bank	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	• Administrateur au Centre Monétique Interbancaire (Maroc) • Membre du Conseil d'Administration de Visa International. • Administrateur au CBAO au Sénégal • Administrateur à la Sié Ivoirienne de Banque SIB • Administrateur à la Sié Commerciale de Banque Cameroun (SCB) • PDG de Wafa Assurance • Administrateur a Wafa bank Europe en France • Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie • Administrateur au Groupe Attijariwafa bank
M. Choukri OIMDINA	• Ancien Président de Directoire du Crédit du Maroc Capital (CDMC)-Crédit du Maroc (Casablanca) • Ancien Directeur Général du Fond d'investissement « Upline Alternative Investments » (Casablanca) • Depuis 2019, il a assuré le poste de Directeur Général des Risques du groupe au sein de la Banque Centrale Populaire du Maroc (Casablanca). • Depuis l'année 2024, Directeur Général des Risques au sein du groupe « Attijariwafa bank».	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	• Membre du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit d'une trentaine de sociétés /participations. • Administrateur et membre des comités des risques et d'audit de plusieurs filiales : Maroc Leasing, Vivalis, Bank Al Amal, Attawfik Microfinance, Bank Al Yousr et plusieurs filiales bancaires africaines.
M. Ahmed Ismail DOURI Représentant permanent d'Andalucarthage	• Ancien responsable stratégie et développement Groupe • Directeur Général à Attijariwafa bank depuis 2008 et l'un des quatre membres du Comité Exécutif du Groupe • Directeur Général Délégué BDI et Filiales de financement spécialisées.	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	• Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie

M. Rachid Kettani Représentant d'Andalucarthage	• Ancien responsable stratégie et développement Exécutif Attijariwafa bank • Responsable région du nord Maroc Asie. • Ex responsable au sein de la Banque Mondiale • Directeur Exécutif en charge de la direction Financière Groupe • En 2023, il est nommé Directeur Général Adjoint chargé de la Direction Financière Groupe.	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	• Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie • Membre au Conseil d'Administration de plusieurs filiales : -CBO Sénégal -Wafa SALAF -BANK ASSAFA
Mme. Zohra DRISS BOUSLAMA Représentante du Groupe Driss	• PDG et DG de plusieurs hôtels du Groupe Driss.	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	• Membre du Conseil d'Administration de plusieurs hôtels du groupe Driss. • Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie • Président du Conseil d'Administration de plusieurs hôtels du groupe Driss
M. Mzoughi MZABI Représentant du Groupe MZABI	• L'un des fondateurs du Groupe MZABI et PDG de plusieurs sociétés du Groupe	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	• Administrateur dans l'ensemble des sociétés anonymes du groupe, Artes, Artégros, Sidef Sicar, Adef, Afrivaleurs, Bestoplast, Maghreb, Invest, Royal Garden Palace, Palm Azur, Atlandise, SITI, et SANES • Administrateur à Attijari bank Tunisie et Attijari Assurance (Tunisie) • Membre du Conseil d'Administration de COFIB capital.

Madame Catherine Cécile LUBOCHINSKY Administrateur indépendant	• Ancienne Conseillère consultante auprès du PNB, la société Marseillaise de crédit, la compagnie Parisienne de Réescompte et la banque de France • Présidente entre 2006 et 2012 du SUERF (The European Money and Finance Forum) agissant dans le domaine de groupement professionnel entre académies, banques centrales et institutions financières. • Directrice du Global Risk Institute in Financial Services (Toronto) entre 2013 et 2014.	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	• Administrateur indépendant au LCH SA (2016-2020) • Administrateur indépendant et présidente du Comité des Risques à la banque Wormser frères (depuis 2016)
Mohamed Ali ABABOU Administrateur indépendant	• Ex-Directeur du développement (Etude, Marketing et contrôle de Gestion • Durant sa carrière il a occupé différents postes au sein de la société Générale Marocaine de Banques • Ex-Directeur Général de la Société Générale Marocaine de Banques	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	• Administrateur de Diana Holding • Administrateur HPS SWITCH et président du comité d'Audit • Administrateur de Holmacon Insurance Activities

M. Neila BENZINA Représentant des actionnaires minoritaires	• CEO Business & Décisions MEA • Membre du Comex Business & Décision Groupe • CEO Wimbee. • CEO Africated Academy. • CEO Campusna.	• (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	
--	--	---	--

Le Président du Conseil d'Administration

Moncef CHAFFAR

